

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Pool Liner

Conforme au 1907/2006/EC, Objet 31

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit                      Pool Liner  
 Taille du récipient                500ml Aerosol

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées            Adhésif en aérosol.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur                          AXON INTERNATIONAL  
 60 Rue du VALLAT  
 ZI des PALUDS  
 13400 AUBAGNE  
 Tel.: +33 (0)4 96 30 27 20  
 Fax: +33 (0)9 59 38 01 05

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence        +31 (0)251-229172 (Mon-Fri 9:00-17:00)

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification

Dangers physiques                Aerosol 1 - H222, H229  
 Dangers pour la santé humaine    Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336  
 Dangers pour l'environnement    Aquatic Chronic 3 - H412

Classification (67/548/CEE)      F+;R12. R52/53,R67.  
 ou (1999/45/CE)

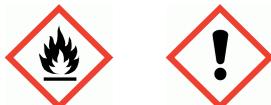
Santé humaine                      À des concentrations élevées, les vapeurs et les aérosols ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Environnement                      Le produit contient une substance qui est nocive pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

Physicochimique                    Le produit est extrêmement inflammable. En cas d'échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'emballage fermé.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement        Danger

## Pool Liner

<b>Mentions de danger</b>	<p>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>H315 Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H222 Aérosol extrêmement inflammable.</p> <p>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.</p>
<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.</p> <p>P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.</p> <p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p> <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).</p> <p>P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p> <p>P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.</p>
<b>Contient</b>	<p>ACÉTONE, LOW BOILING POINT HYDROGEN TREATED NAPHTHA - NAPHTHA (PETROLEUM), HYDROTREATED LIGHT</p>

### 2.3. Autres dangers

#### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>PROPANE</b>		<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 74-98-6	Numéro CE: 200-827-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486944-21
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>	
Flam. Gas 1 - H220	F+;R12	
Press. Gas, Compressed - H280		

## Pool Liner

<b>BUTANE/ISOBUTANE</b>		<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 106-97-8	Numéro CE: 203-448-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474691-32
<b>Classification</b> Flam. Gas 1 - H220 Press. Gas, Compressed - H280	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> F+;R12.	
<b>ACÉTONE</b>		<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 67-64-1	Numéro CE: 200-662-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471330-49
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> F;R11 Xi;R36 R66 R67	
<b>Low boiling Point Hydrogen Treated Naphtha- Naphtha (Petroleum) Hydrotreated Light</b>		<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 64742-49-0	Numéro CE: 921-024-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475514-35-0000
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 Asp. Tox. 1 - H304 STOT SE 3 - H336 Aquatic Chronic 2 - H411	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R65. Xi;R38. F;R11. N;R51/53. R67.	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais.
<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Danger d'aspiration en cas d'ingestion. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	Prolongée et répétée aux solvants pendant une longue période peut entraîner des problèmes de santé permanents
-----------------------------	---

## Pool Liner

<b>Inhalation</b>	Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de conscience et la mort.
<b>Ingestion</b>	Il peut avoir des douleurs et rougeur de la bouche.
<b>Contact cutané</b>	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur. Larmolement abondant.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche. Refroidir les contenants avec un jet d'eau.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser un jet d'eau concentré

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Dangers particuliers** Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Extrêmement inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Eliminer les résidues de combustion et l'eau contaminée lutte contre l'incendie conformément aux prescriptions légales. Recueillir l'eau contaminée lutte contre l'incendie séparément. Il ne doit pas pénétrer dans les égouts.

**Produits de combustion dangereux** Si vous êtes impliqué dans un incendie, les fumées toxiques et suivants ou corrosifs peut-être produite par décomposition thermique.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Faire attention au danger d'explosion.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. S'assurer qu'une protection respiratoire appropriée est portée pendant l'enlèvement des déversements dans des zones confinées. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.

## Pool Liner

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. PROTECTION INDIVIDUELLE. Prévoir une ventilation suffisante. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Lire et suivre les recommandations du producteur. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Récipient sous pression : ne doit pas être exposé à des températures supérieures à 50°C. Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C. Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes.

**Classe de stockage** Aérosol extrêmement inflammable

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

**Description d'usage** .

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### **PROPANE**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 1000 ppm 1800 mg/m<sup>3</sup>

##### **BUTANE/ISOBUTANE**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 600 ppm

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): WEL 750 ppm

##### **ACÉTONE**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 750 ppm 1800 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

##### **Low boiling Point Hydrogen Treated Naphtha- Naphtha (Petroleum) Hydrotreated Light**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 1000 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): WEL 1000 mg/m<sup>3</sup>

WEL = Workplace Exposure Limit.

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

## Pool Liner

### Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

### ACÉTONE (CAS: 67-64-1)

<b>DNEL</b>	<p>Consommateur - Ingestion; Long terme : 62 mg/kg/jour          Consommateur - Cutanée; Long terme : 62 mg/kg/jour          Industrie - Cutanée; Long terme : 186 mg/kg/jour          Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 200 mg/m<sup>3</sup>          Industrie - Inhalatoire; Court terme : 2420 mg/m<sup>3</sup>          Industrie - Inhalatoire; Long terme : 1210</p>
<b>PNEC</b>	<p>- Eau douce; 10.6 mg/l          - Eau de mer; 1.06 mg/l          - rejet intermittent; 21 mg/l          - Sol; 29.5 mg/l          - Sédiments (eau de mer); 3.04 mg/kg          - Sédiments (eau douce); 30.4 mg/kg</p>

### 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.
<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.
<b>Protection des mains</b>	Il est recommandé de porter des gants en cas d'utilisation prolongée. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Laminate (PE/PA/PE), 2.5mil (0.06mm), >480 min Breakthrough time.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air dans des espaces confinés ou peu ventilés. Porter des gants de protection, en cas de contact cutané prolongé ou répété risque.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée.
<b>Protection respiratoire</b>	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire avec filtre contre gaz, type AX.

## **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Récipient pour aérosol contenant un mélange d'ingrédients actifs, solvants et agent propulseurs.
<b>Couleur</b>	Incolore à ambré.
<b>Odeur</b>	Solvants organiques.
<b>Seuil olfactif</b>	
<b>pH</b>	
<b>Point d'éclair</b>	<-40 Deg. C°C

## Pool Liner

<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.8% Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 9.5%
<b>Densité relative</b>	~0.8 @ @ 20 Deg.C°C
<b>Solubilité(s)</b>	Légèrement soluble dans l'eau.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	410-580 Deg.C°C
<b>Viscosité</b>	~100 mPa s @ 20 Deg.C°C
<b>Propriétés explosives</b>	Indéterminé. Plus sensibles aux chocs que le m-dinitrobenzène: NO
<b>Commentaires</b>	Une méthode de point d'éclair n'est pas disponible par les aérosol, mais le principe composante dangereuse, le propulseur a un point d'éclair <-40C avec des limites d'inflammabilité de volume supérieur de 9.5% et 1.8% volume inférieur. Température d'auto inflammation est de 410 à 580C.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations** Non disponible.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable dans les conditions de stockage prescrites.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Non applicable. Ne polymérisera pas.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Information générale** Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

**Inhalation** Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Vertiges. Somnolence. Une forte exposition peut provoquer un rythme cardiaque et s'avérer soudainement fatal. Concentrations atmosphériques très élevées peuvent provoquer des effets anesthésiques ou asphyxie.

## Pool Liner

<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Une pneumonie peut être le résultat si le produit vomi contenant des solvants atteint les poumons.
<b>Contact cutané</b>	Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé. Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire.
<b>Dangers chroniques et aigus pour la santé</b>	Concentrations de vpour au-dessus du niveau d'exposition recommandées sont irritantes les yeux et les voies respiratoires les, peut entraîner des maux de tete et les étourdissements sont anesthésiques et peuvent avoir des effets sur le système nerveux central. Concentrant et en inhalant les gaz/aérosols peuvent conduire à des anomalies du rythme cardiaque et la mort possible. Irritant pour la peau.
<b>Voie d'exposition</b>	Inhalatoire
<b>Organes cibles</b>	Système nerveux central Système respiratoire, poumons
<b>Symptômes</b>	Effet narcotique, de al somnolence, des étordissements.

### SECTION 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Le produit contient une substance qui est nocive pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner à long terme des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles Biodégradables en partie seulement

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit est miscible dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** S'assurer que les contenants sont vides avant rejet (risque d'explosion) Ne pas percer ou incinérer, même vide. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

**Méthodes de traitement des déchets** Vider soigneusement les conteneurs avant élimination à cause du risque d'explosion. Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion.

## Pool Liner

**Classe déchet** Flammable aerosol. Aérosol plein ou partiellement vide: 16 05 04 Aérosol vide: 15 01 10 (Contenant des résidus dangereux) Aérosol vide: 15 01 04 (Contenant des résidus non dangereux)

### SECTION 14: Informations relatives au transport

**Général** Ce produit est emballé en conformité avec les disposition des quantités limitée de CDGCPL2, ADR et à IMDG. Ces disposition permettent le transport des aérosol de moin de 1L emballés dan des carton de moins de 30kg poids brut d'etre exemptés de controle, à condition qu'ils soient étiquetés conformément aux exigences des règlements, pour montrer qu'ils sont transport en quantités limitées. Aérosols pas emballés doivent montrer ce qui suit.

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1950

N° ONU (IMDG) 1950

N° ONU (ICAO) 1950

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) AEROSOLS

Nom d'expédition (IMDG) AEROSOLS

Nom d'expédition (ICAO) AEROSOLS

Nom d'expédition (ADN) AEROSOLS

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 2,5F

Etiquette ADR/RID 2.1

Classe IMDG 2.1

Classe/division ICAO 2.1

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) #

Groupe d'emballage (IMDG) #

Groupe d'emballage (ICAO) #

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Code de restriction en tunnels (D)

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

## Pool Liner

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Réglementations nationales</b>	The Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (SI 2002 No. 2677) (as amended). The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716). Aucune inscription sur des listes connue. The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716). Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended).
<b>Législation UE</b>	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
<b>Document d'orientation</b>	ECHA: Guidance on the Compilation of safety data sheets. (V1.1, December 2011)
<b>Autorisations (Règlement 1907/2006 Titre VII)</b>	Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.
<b>Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)</b>	Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### SECTION 16: Autres informations

<b>Publié par</b>	Quality Control Manager
<b>Date de révision</b>	20/10/2015
<b>Révision</b>	3
<b>Remplace la date</b>	20/10/2014
<b>Numéro de FDS</b>	20479
<b>Phrases de risque dans leur intégralité</b>	R11 Facilement inflammable. R12 Extrêmement inflammable. R36 Irritant pour les yeux. R38 Irritant pour la peau. R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R62 Risque possible d'altération de la fertilité. R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

## Pool Liner

### Mentions de danger dans leur intégralité

H220 Gaz extrêmement inflammable.  
H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.